

19 OCT. 2022

**MAIRIE  
de TORCY**

**PERMIS DE CONSTRUIRE**  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

<b>Demande déposée le 06/09/2022</b>	
Par :	<b>SARLWESTFALEN FRANCE représenté(e) par Monsieur MARTIN Sébastien</b>
Demeurant à :	<b>AVENUE DES FERRANCINS – ZI TORCY 71210 TORCY</b>
Sur un terrain sis à :	<b>AVENUE DES FERRANCINS – ZI TORCY 71210 TORCY 540 C 1256 38918 m²</b>
Nature des Travaux :	<b>CONSTRUCTION DE 3 HANGARS</b>

**N° PC 071 540 22 M0007**

Surface de plancher créée: 105 m²

**Le Maire de la Ville de TORCY**

Vu le Code de l'Urbanisme,  
 Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),  
 Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,  
 Vu la demande de permis de construire susvisée,

**ARRETE**

ARTICLE 1 : Le présent permis de construire est **ACCORDE** sous réserve du respect de la prescription mentionnée dans l'article suivant :  
 ARTICLE 2 : La présente décision donnera lieu à la perception de la Taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive dont les montants seront notifiés ultérieurement.

Date d'affichage en Mairie  
 de l'avis de dépôt : - 7 SEP. 2022

TORCY, le 20 OCT. 2022  
 Le Maire,

Philippe PIGEAU  




Certifié exécutoire pour avoir  
 été reçu à la sous-Préfecture  
 le .....24 OCT. 2022.....  
 et publié, affiché ou  
 notifié le .....27 OCT. 2022.....

LE MAIRE,  
 Philippe PIGEAU



